

Le broyage des végétaux

Le broyage, c'est quoi ?

Le broyage consiste à transformer en copeaux (broyat) les résidus de taille et d'élagage d'arbres, de haies ou d'arbustes.

Un geste économique

Aujourd'hui, ce sont quelques **8 000 tonnes** de végétaux qui sont déposées sur les 11 déchèteries du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin (42 € la tonne)



En broyant vos végétaux, vous contribuez à la **REDUCTION** des déchets végétaux du jardin transportés en déchèterie et donc à la réduction de leurs coûts de transport et de traitement (336 000 € en 2017 soit 42 €/tonne).

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

(Chiffres ministère de l'Environnement)/ADEME)

Un geste écologique

Broyer ses branchages c'est moins de feux en plein air, moins de pollution et c'est **PRODUIRE UN BROYAT VEGETAL** riche en éléments fertilisants.

Un geste social et solidaire

Quand votre commune propose ce service en partenariat avec une association qui emploie des personnes en insertion.

Le broyage, pourquoi ? Un grand bienfait pour le jardin

🌿 **Broyer pour couvrir le sol** : le "**paillage**" ou "**mulching**" permet de protéger et d'enrichir la terre du jardin pour une meilleure croissance des plantes.



Le paillage naturel pour un sol en bonne santé, plein de vitalité et gage d'une grande productivité :

Il existe d'autres paillis naturels faciles à utiliser :

- les tontes de gazon fraîches ou séchées
- les feuilles mortes
- la paille, le foin
- les écorces, les pierres et coquillages,
- le chanvre, le lin, ...
- le compost jeune



Le paillage que des avantages !

- Apport d'éléments nutritifs
- Maintien des plantes en bonne santé
- Conservation de l'humidité du sol
- Protection contre les ruissellements
- Activation de la vie dans le sol par la création de micorhyses (réseau de champignons microscopiques indispensables)
- Biodégradable et créateur d'humus fertile et fécond
- Couverture du sol avec effet "propre et rangé" des massifs faciles à désherber
- Aide à la reprise des jeunes arbres lors de leur plantation et des premières années
- Gratuit et issu de votre jardin !

Le broyat de conifères (thuyas, sapins,...) acidifie le sol et a aussi un effet "antigerminatif" sur les semences apportées par le vent, donc désherbant....et quel parfum !

Il offre la possibilité de **créer des allées de jardin** ou des petits espaces pour garder les pieds secs et propres (ex: devant le composteur ou sous un banc,...).

Au potager, toutes les plantes ne l'aiment pas : ne pas dépasser 20 % dans le broyat total utilisé

Les branches de noyer doivent être pré-compostées pendant 4 mois avant utilisation (c'est un puissant insecticide nocif notamment pour les vers de terre au jardin)

Broyer pour composter

Le broyat, comme les feuilles mortes, est un complément aux déchets de cuisine et de jardin pour votre compost. Il se décompose plus rapidement et établit un bon rapport entre des déchets azotés et carbonés. (La recette : 1/3 de broyat ou feuilles mortes pour 2/3 de déchets verts en couches minces ou mélangées + marc de café, coquilles d'œufs,...).

Tout au long de l'année vous pouvez aussi broyer vos branches fines à l'aide de votre tondeuse à gazon ou en les coupant à 5 cm au sécateur.

Des composteurs sont à votre disposition auprès de votre Communauté de communes au prix de 25 €.

Le broyat, comment l'utiliser ?

Posez une couche de **2 à 5 cm de broyat** sur le sol préalablement désherbé et nivelé au râteau.

Il est préférable d'utiliser les rameaux jeunes encore verts, de moins de 4 cm de diamètre. C'est ce qu'on appelle le **BRF** : Bois Raméaux Fragmentés. Ils contiennent beaucoup de sucres et de la lignine jeune, plus facile à décomposer par les micro-organismes du sol.

Ne pas dépasser 8 cm d'épaisseur pour ne pas tasser le sol et risquer l'apparition de liseron...

Si vous utilisez du broyat de grosses branches (+ 4 cm de diamètre), épandez du compost ou enfouissez un engrais vert pour éviter une faim d'azote (les microorganismes du sol utiliseraient l'azote du sol pour décomposer ce broyat au détriment des cultures). Par la suite, un équilibre se fera avec l'azote apporté par la décomposition du broyat.

Une couche de BRF de 2 à 5 cm d'épaisseur enrichit le sol, garde l'humidité (il diminue les arrosages) et étouffe bien des adventices.

Comment participer à la journée broyage organisée par votre commune ?

- 🌿 Avoir au moins 1 m³ de rameaux
- 🌿 Les branchages doivent être regroupés, rangés tous dans le même sens, ne contenir ni ferraille, ni plastique
- 🌿 Les branches doivent être d'un diamètre inférieur à 15 cm.
- 🌿 Votre tas à broyer doit être accessible (terrain plat, possibilité de manœuvrer avec un camion et une remorque)

Après le broyage des végétaux à domicile, vous pouvez ramener le broyat pour votre utilisation personnelle.

Astuces :

- Vos branchettes peuvent aussi servir à allumer le poêle, la cheminée, le barbecue, à faire des plessis, des niches écologiques (pour les hérissons, troglodyte,...) ou réaliser un magnifique lasagne de branches en permaculture. Créez partout de la biodiversité !
- Des ateliers pratiques sont organisés sur votre territoire ! Programme des stands et animations sur le site du SMICTOM : <http://www.smictom-nord67.com/>

Soyez les bienvenus !



plessis